

**Laure-France TIMAR-SCHUBERT**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
12 rue Victor Massé  
**75009 - PARIS**

**GROUPE SOCIALISTE ET**  
**REPUBLICAIN DU SENAT**  
**15 rue de Vaugirard – 75291 PARIS CEDEX 06**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**Laure-France Timar-Schubert**  
12 rue Victor Massé  
75009 Paris

## **GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de l'Association « **GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** »

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association '**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère

raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

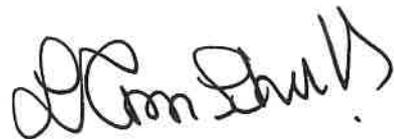
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 Mars 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

**ASSOCIATION DU GROUPE SOCIALISTE  
ET REPUBLICAIN DU SENAT**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS cedex 6  
SIRET : 491 976 536 00012- NAF: 9492Z

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

## Bilan Actif

Au	31/12/2023 (selon ANC 2018-06)		31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Conces.brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	152 078	141 126	10 952	18 958
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	327 400		327 400	321 600
<b>TOTAL (I)</b>	<b>479 478</b>	<b>141 126</b>	<b>338 352</b>	<b>340 558</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances exploitation (3)				
Clients clients, usagers & cptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				13 187
Valeurs mobilières placement	1 186 537	16 138	1 170 399	1 125 983
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	933 793		933 793	1 381 942
<b>COMPTES REGULARISATION ACTIF</b>				
Charg.constatées d'avance (3)				1 944
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 120 329</b>	<b>16 138</b>	<b>2 104 192</b>	<b>2 523 057</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I-V)</b>	<b>2 599 807</b>	<b>157 264</b>	<b>2 442 544</b>	<b>2 863 615</b>

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

## Bilan Passif

	Au	31/12/2023 (selon ANC 2018-06)	31/12/2022 (selon ANC 2018-06)
		Net	Net
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation (sur fonds propres)			
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise</b>			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
<b>Réserves</b>			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves sur projet de l'entité			
Autres réserves		2 315 906	2 743 368
Report à nouveau			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)</b>		-484 843	-427 462
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL</b>	<b>( I )</b>	<b>1 831 063</b>	<b>2 315 906</b>
Compte de liaison	( II )		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés			
<b>TOTAL</b>	<b>( III )</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		108 656	105 673
<b>TOTAL</b>	<b>( IV )</b>	<b>108 656</b>	<b>105 673</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès établ. Crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avces et acptes reçus s/commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 776	18 078
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		458 048	423 958
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés			
Autres dettes		25 000	
<b>COMPTES REGULARISATION PASSIF</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>( V )</b>	<b>502 824</b>	<b>442 036</b>
Ecart de conversion passif	( VI )		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>( I-VI )</b>	<b>2 442 544</b>	<b>2 863 615</b>

## Compte de Résultat

Au	31/12/2023 (selon ANC 2018-06)	31/12/2022 (selon ANC 2018-06)
	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	193 360	119 595
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services		
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 123 855	2 077 228
Reprises s/prov. et amortis, transferts de charges	14 319	42 579
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	17 706	6 081
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 349 240</b>	<b>2 245 483</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes (a)	205 296	229 325
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	166 445	166 336
Salaires et traitements	1 625 602	1 443 972
Charges sociales	827 727	714 560
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 835	18 149
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions	2 983	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	25 000	40 000
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>2 868 887</b>	<b>2 612 343</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-519 647</b>	<b>-366 859</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
Autres valeurs mob., créances d'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/provisions et transferts de charges	42 395	
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement	3 765	9 863
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>46 160</b>	<b>9 863</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		57 864
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement	11 356	14 389
<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>11 356</b>	<b>72 253</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>34 804</b>	<b>-62 390</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV + V - VI )</b>	<b>-484 843</b>	<b>-429 249</b>

## Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/2023	31/12/2022
	(selon ANC 2018-06)	(selon ANC 2018-06)
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1 787
Reprises s/provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL (VII)</b>		<b>1 787</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL (VIII)</b>		
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 787</b>
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	2 395 400	2 257 134
<b>CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	2 880 243	2 684 596
<b>5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)</b>	<b>-484 843</b>	<b>-427 462</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	259 670	263 544
Bénévolat		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	214 230	218 400
Prestations en nature	4 440	4 444
Mise à disposition gratuite de services		
Personnel bénévole	41 000	40 700

## Règles et méthodes comptables

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2023** un total de **2 442 544 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un déficit de **-484 843 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2023 au 31/12/2023**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### *PRESENTATION DE L'ASSOCIATION*

L'association a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour organiser les activités de toute nature du groupe parlementaire socialiste, apparentés et rattachés du Sénat.

Financée par les fonds publics du Sénat, elle bénéficie également, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

#### *FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE*

Néant.

#### *EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE*

Néant.

#### *REGLES ET METHODES COMPTABLE*

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Depuis le début de l'exercice 2020, le Sénat n'octroie plus de contribution financière spécifique pour financer le remplacement de matériel informatique.

Les financements passés avaient été comptabilisés en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations concernées.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La moins-value nette latente sur les titres à la clôture de l'exercice s'élève à 16 137 €. Cette moins-value a fait l'objet d'une provision à même hauteur à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Engagements de retraite :**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2023.

La dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisée est de 108 656 euros en fin d'exercice.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 3,20%
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

**Effectif moyen :**

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 16 personnes.

**Autres informations**

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, logiciels informatiques...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

**Contributions volontaires en nature**

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

## Immobilisations

Au 31 déc 2023

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
<b>Frais établissement, rech. et dévelop.</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres postes immob. incorporelles</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		143 947		7 828
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>144 250</b>	<b>0</b>	<b>7 828</b>
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		321 600		5 800
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>321 600</b>	<b>0</b>	<b>5 800</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>465 850</b>	<b>0</b>	<b>13 628</b>

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
<b>Frais établ.rech.et dév.</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Aut.postes immo.incorpo.</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				151 775	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immob. corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>152 078</b>	<b>0</b>
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations				327 400	
<b>Immob. financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>327 400</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>479 478</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Au 31 déc 2023

Cadre A : SITUAT.MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		125 292	15 835		141 126
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	125 292	15 835	0	141 126
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>125 292</b>	<b>15 835</b>	<b>0</b>	<b>141 126</b>

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG		
Immobilisat.amortissables		Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établ.rech.	TOTAL I	0	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0	0
Terrains						
Constructions						
Agencement salle F. Mitterrand						
Matériel de transport						
Matériel bureau et info., mobilier		15 835				
Autres Immobilisations corporelles						
	TOTAL III	15 835	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>15 835</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.		Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.		0	0	0	0
Primes de remb. des obligations		0	0	0	0

## Provisions

Au 31 déc 2023

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	105 673	2 983		108 656
-Provisions pour grosses réparations				
-Autres prov.pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>105 673</b>	<b>2 983</b>	<b>0</b>	<b>108 656</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation	58 533		42 395	16 138
<b>TOTAL III</b>	<b>58 533</b>	<b>0</b>	<b>42 395</b>	<b>16 138</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>164 206</b>	<b>2 983</b>	<b>42 395</b>	<b>124 794</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		2 983	0	
<i>- financières</i>		0	42 395	
<i>- exceptionnelles</i>				

## Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2023
----------------

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
<b>De l'Actif Immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	327 400		327 400
<b>De l'Actif Circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
<b>T O T A U X</b>	<b>327 400</b>	<b>0</b>	<b>327 400</b>

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice  
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice  
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.établ.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.établ.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	19 776	19 776		
Personnel et comptes rattachés	42 727	42 727		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	401 458	401 458		
Impôts et taxes assimilées	13 863	13 863		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes	25 000	25 000		
Produits constatés d'avance				
<b>T O T A U X</b>	<b>502 824</b>	<b>502 824</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Empr.sous.en cours d'exercice  
(1) Empr.remb. en cours d'exercice  
(2) Montant des div.empr.& dettes  
contractés auprès assoc.pers.phys.

## Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmentations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E = A+B+C-D
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	2 743 368	-427 462			2 315 906
Report à nouveau					
Résultat comptable de l'exercice	-427 462	427 462	-484 843		-484 843
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>2 315 906</b>	<b>0</b>	<b>-484 843</b>	<b>0</b>	<b>1 831 063</b>

## Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal	92 149			92 149
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	-92 149			-92 149

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

## Autres informations

### Effectif présent en fin d'exercice

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	6	10	16	16
Employés				
Ouvriers				
Contrat emploi solidarité				
Contrat de qualification				
Contrat retour emploi				
Contrat initiative emploi				
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>